

**Au P. Warner, supérieur général de Sainte-Croix,  
en réponse à sa lettre du 23-09-2012**

Paroissiens de Notre-Dame de Sainte-Croix, nous avons reçu le courrier que le vicaire général du diocèse du Mans nous a transmis de votre part le dimanche 23 septembre 2012.

Nous vous remercions d'avoir pris la peine de nous informer officiellement des projets de la congrégation concernant son église conventuelle. Nous tenons d'emblée à vous dire notre grande reconnaissance pour toutes ces années de coopération fructueuse entre le diocèse et les pères, frères et sœurs de Sainte-Croix. Donc, merci !

Cependant, votre courrier suscite en nous quelques inquiétudes, et nous nous permettons de vous en faire part, simplement et de vous demander d'en tenir compte.

Vous nous informez du projet de transformation de l'église Notre-Dame de Sainte-Croix en sanctuaire international. En même temps, vous dites vous-même que votre congrégation n'a « plus les ressources humaines et financières pour réaliser tous ses souhaits et ses désirs ». C'est pour cela du reste que vous reconnaissez à demi-mots devoir vous désengager de la paroisse. Il nous semble que votre projet devrait donc poser quelques problèmes de faisabilité. Tout indique en fait que la partie française aura, de manière inévitablement prévalente, la responsabilité du sanctuaire et se déchargera effectivement de l'ordinaire diocésain liturgique et sacramentel – baptêmes, mariages, sépultures, entre autres.

Or, nous le savons, votre projet suscite chez quelques-uns un intérêt certain et ils l'ont déjà manifesté, en marge de la vie paroissiale, durant le très bref mandat du P. François. Connaissant leurs exigences, nous savons que le lieu abritera alors une forme de culte privé, de sensibilité exclusivement piétiste, culte qui, quoique respectable dans une certaine mesure, se trouve assez éloigné de l'esprit de l'église post-conciliaire. Ce sera de fait **la fin de ce « service des habitants des environs » que le père Moreau avait donné comme mission à Notre-Dame de Sainte-Croix.**

Nous comprenons bien la pénurie de moyens. Mais quoi qu'il en soit, nous souhaitons vivement – et nous vous le demandons – que la communauté paroissiale soit concertée dans son ensemble, et puisse participer activement à la réflexion et à l'élaboration d'un nouveau mode de coopération entre la paroisse et la congrégation.

Nous avons été déçus et peinés de constater que ni le P. Garçon, responsable du vicariat, ni le Fr. Lebot, que vous présentez pourtant comme étant chargé des relations avec le diocèse, n'aient été présents ou représentés auprès du vicaire général du diocèse lors de la récente cérémonie d'installation du père Jean-Pierre.

De plus, nous avons appris que, dans un très bref délai, le presbytère actuel pourrait être purement et simplement désaffecté sans que la paroisse ait été avisée des moyens que la congrégation entendait continuer de mettre à sa disposition pour que ce poumon de la vie paroissiale ne cesse pas brutalement de fonctionner.

Certes, vous citez dans votre lettre une phrase d'un communiqué de l'équipe d'animation pastorale « La paroisse Notre-Dame de Sainte-Croix continuera d'exister, rassurez-vous ! » (feuille paroissiale du dimanche 16 septembre). Mais que signifie-t-elle au juste ? **Quelle part prenez-vous concrètement dans l'engagement assuré par l'EAP devant nous de continuer à faire vivre la paroisse Notre-Dame de Sainte-Croix ?** Nous craignons que la tonalité volontariste de cette citation ne dédouane la congrégation de sa participation à la dimension paroissiale de Notre-Dame de Sainte-Croix.

Vous affirmez « apprécier l'intérêt des paroissiens de Notre-Dame de Sainte-Croix pour ce projet, avec leur volonté d'y participer en tant que communauté paroissiale ». Or, dans la mesure où votre projet n'a jamais été **officiellement présenté ni précisément documenté devant la communauté paroissiale, nous pouvons difficilement nous faire une idée, et encore moins nous prononcer.**

**Nous désirons vivement que la congrégation de Sainte-Croix prenne réellement la mesure de ses responsabilités, en lien avec le diocèse, vis-à-vis de cette communauté paroissiale, communauté qui prend à cœur d'être témoin de la Bonne Nouvelle au cœur de ce quartier, de la célébrer, de la partager, de l'exprimer en paroles et en actes. C'est vraiment un lieu d'Eglise, vivant. La foi, l'espérance, la charité, y ont été nourries** auprès de ces grands témoins qu'ont été jusqu'à présent, en pleine union de cœur et d'esprit avec le diocèse, les pères de Sainte-Croix. Nous sommes profondément heureux de nous être sentis accompagnés et encouragés par une congrégation telle que la vôtre. Aujourd'hui, nous craignons une rupture d'héritage qui se traduira par une dispersion de la communauté, si patiemment construite, et la fin d'une présence d'église vivante et crédible dans ce quartier.

Nous sommes comme vous disciples du Christ, dont le tombeau vide oblige un retournement pour aller à sa rencontre. Lors de la béatification du P. Moreau, le tombeau de ce dernier a été sorti de la crypte et occupe depuis 2008 le transept sud. Et aujourd'hui, nous nous interrogeons : est-il possible que le fruit de cette béatification soit finalement que son tombeau en vienne à prendre toute la place dans l'église Notre-Dame de Sainte-Croix ?

Nous nous tenons à votre disposition pour parler ensemble, et fraternellement, de notre avenir en tant que communauté paroissiale de Sainte-Croix et comptons sur votre soutien en vue de solutions constructives d'Eglise.

Notre-Dame de Sainte-Croix au Mans, le 30 septembre 2012

Aline et Loïc de Kerimel

67, rue de l'Eventail

loic.de-kerimel@wanadoo.fr

PS. En compléments, ci-joints : quelques focales qui pourront vous aider à comprendre notre démarche.

### **La communauté paroissiale de Notre-Dame de Sainte-Croix de 1937 à 2012**

L'ancienne chapelle du collège Notre-Dame de Sainte-Croix est devenue église paroissiale en 1937. Sous la houlette de ses pasteurs successifs, tous pères de Sainte-Croix, et avec l'engagement et les services de prêtres et diacre diocésains (nous nous souvenons tout particulièrement du P. Ruer et de Jean-Patrick de Wilde, aujourd'hui tous deux décédés), de sœurs marianites de Sainte-Croix (Sr Marie-André) et d'autres congrégations résidant dans notre quartier, ainsi que de tous les membres de la communauté paroissiale, chacun à sa mesure, notre église aura été jusqu'à présent, pour les habitants de ce quartier du Mans, **un foyer de ressourcement et de rayonnement spirituels, un pôle d'animation, d'éducation et de formation, un centre de pratiques d'accueil, d'écoute, de solidarité et d'entretien du lien inter-générationnel**. Sans oublier bien entendu l'ordinaire liturgique et sacramentel : messes quotidiennes et dominicales, baptêmes, mariages, sépultures, célébrés par les prêtres et animés par des équipes de laïcs – en majorité des femmes – dévoués et efficaces.

### **L'année 2008**

Elle restera dans nos mémoires et nos cœurs une année marquante, faite tout à la fois de joie, de douleur et d'interrogations :

- au printemps, toute la communauté paroissiale s'est associée avec énergie et enthousiasme aux célébrations de béatification du fondateur de la congrégation des pères et frères de Ste-Croix, le P. Basile Moreau, dont notre église abrite la dépouille.
- à l'automne, le P. Pascal Garçon, supérieur du vicariat de France, succède au P. Louis Lesacher, comme curé de la paroisse Notre-Dame de Sainte-Croix. Le 28 septembre, au cours de la célébration dominicale, le P. Garçon a été très fraternellement accueilli, au nom de toute la communauté paroissiale, par l'équipe d'animation pastorale du moment : « Pascal [...], par ta nomination, tu deviens le pasteur de la paroisse, le berger d'une communauté bien réelle, composée **d'hommes et de femmes attachés à la fois à la congrégation des Pères de Sainte-Croix, dont elle connaît l'héritage, et à l'Eglise diocésaine dans laquelle elle vit son enracinement à l'Eglise, corps du Christ [...]**. Nous souhaitons poursuivre avec toi le chemin tracé par la réflexion sur [...] les lois synodales de 1988 [...]. Puisse-nous nous engager, ensemble, pour "servir ce monde aimé de Dieu." »
- au début de l'hiver et dans cette même église Notre-Dame de Sainte-Croix, tout le diocèse s'est associé à la communauté paroissiale pour accompagner vers le sein du Père son diacre Jean-Patrick de Wilde, emporté par un cancer, qui avait choisi d'axer sur le service des pauvres et des exclus son engagement de diacre permanent rattaché à notre paroisse.

### Les événements depuis 2008

- au cours de l'année 2009, malgré la bonne volonté des uns et des autres, de fortes tensions sont apparues entre certains membres de la communauté paroissiale et le P. Garçon, tensions qui ont provoqué des démissions douloureuses de l'équipe d'animation pastorale et de certains services ainsi que des départs de la communauté paroissiale. Convoquée à l'initiative d'une équipe de paroissiens, une assemblée s'est tenue à l'automne 2009 pour échanger en vérité et tenter autant que possible, sous l'inspiration de l'Esprit Saint, de réduire les tensions. Même si des points de vue parfois fort divergents s'y sont exprimés, chacun a pu reconnaître que la vie paroissiale y avait gagné en fraternité vraie. De surcroît, la présence apaisante d'« anciens » de la congrégation (le P. Proust) et du diocèse (le P. Lebrun, attaché à la paroisse en 2011) a contribué au retour d'une relative sérénité.
- au cours de cette même année 2009, le bruit se répand que le P. Garçon conduit un projet qu'entérinera, comme le révèle le P. Warner dans la lettre du 23 septembre 2012, le chapitre général de 2010 : **la transformation de l'église paroissiale Notre-Dame de Sainte-Croix en sanctuaire international dédié au bienheureux Basile Moreau**. Sans que jamais, ni par la congrégation, ni par le diocèse, la communauté paroissiale ait été officiellement associée à la démarche, elle a seulement vent de l'éventualité du rachat par la congrégation d'une partie de l'actuelle caserne Mangin, pour la création d'un centre de pèlerinage. Tout au plus le P. Garçon consent-il au cours d'une assemblée paroissiale à répondre à une question sur le sujet et à nous apprendre que le dossier est « sur le bureau du Premier Ministre » (le sarthois et habitant de Solesmes François Fillon) et qu'une décision favorable est attendue « dans les prochaines semaines ».
- au cours de l'année 2011 la communauté paroissiale apprend, toujours incidemment, toujours sans aucune communication officielle ni de la congrégation ni du diocèse, que la congrégation renonce au projet de rachat d'une partie de la caserne Mangin.
- en septembre 2011, le P. Stevenson François succède pour un an au P. Garçon.
- en septembre 2012, le P. Grégoire Jean-Pierre, succède – pour deux ans, nous dit-on – au Père François.
- durant l'été 2012, les derniers occupants du presbytère de la rue Notre-Dame déménagent, la cuisinière – après la secrétaire – est licenciée, le nouveau curé prend ses quartiers rue de Flore et les différents services – en tout premier lieu : l'accueil – qui occupaient les locaux propriété de la congrégation sont priés de s'organiser autrement, c'est-à-dire ailleurs.